

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2013

REDONNER DES PERSPECTIVES À L'ÉCONOMIE RÉELLE ET À L'EMPLOI INDUSTRIEL -
(N° 1283)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 51

présenté par
Mme Valter

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 39, substituer aux mots :

« jouissent des »

les mots :

« exercent les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.